



La Société Makivik célèbre avec la Corporation foncière Nuvummi d'Ivujivik

Le 20 juillet 2015-Ivujivik, Québec- C'est un jour historique pour la communauté d'Ivujivik et pour les gens du Nunavik : 40 ans après la signature de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ), les Inuit d'Ivujivik sont maintenant propriétaires des terres de la Catégorie I qui seront régies par la Corporation foncière Nuvummi d'Ivujivik. En plus des terres de la Catégorie I, les Ivujivimmiut ont aussi sélectionné des terres de la Catégorie II sur lesquelles les Inuit jouissent entre autres de droits exclusifs de chasse et de pêche.

Pour marquer l'occasion, le président de la Société Makivik, Jobie Tukkiapik, et les membres de son exécutif sont à Ivujivik pour participer à une cérémonie spéciale. Ils sont accompagnés par le Ministre responsable des Affaires autochtones Geoffrey Kelley et le député d'Ungava Jean Boucher.

Jusqu'à tout récemment, les gens d'Ivujivik ne pouvaient gérer leurs propres terres comme le font d'autres communautés du Nunavik. Il faut savoir qu'en 1975, les communautés d'Ivujivik et de Puvirnituq ont décidé de ne pas joindre la CBJNQ en raison, entre autres, de leur désaccord avec la clause d'extinction contenue à l'entente.

Cependant, en 2006, un référendum tenu à Ivujivik changeait le cours des choses alors que les Inuit ont en grande majorité voté pour un changement. Un comité de sélection des terres fut dès lors mis en place, avec la participation d'organisations inuites régionales et du Gouvernement du Québec, et amorça le travail afin que la sélection des terres devienne une réalité.

Les lettres patentes transférant la propriété des terres de la Catégorie I à Corporation Foncière Nuvummi furent signées le 10 juin dernier. De plus, le processus visant le transfert des baux jusqu'ici détenus par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles fut récemment initié.

Adamie Kalingo, président de la Corporation foncière Nuvummi, mentionne que c'est un changement enthousiasmant que vit sa communauté même si beaucoup de travail reste à faire.

« C'est une nouvelle ère; les circonstances ont changées et se sont transformées tout comme les membres de ma communauté. Nous envisageons ces jours nouveaux avec beaucoup d'espoir pour notre communauté » a dit M. Kalingo.

Le président de la Société Makivik, Jobie Tukkiapik, est tout aussi enthousiaste : « Alors que nous célébrons le 40^e anniversaire de la signature de la CBJNQ, la décision de la communauté d'Ivujivik de travailler avec cet accord ne pouvait survenir à un meilleur moment. Makivik a au courant des années travaillé étroitement avec les Inuit d'Ivujviik et la reconnaissance de leur titre foncier en est un témoignage probant. »

George Peters, le président de l'Association des Corporations foncières du Nunavik, ajoute : « Nous saluons l'annonce faite aujourd'hui et collaborerons avec la Corporation foncière Nuvummi dans la cadre de notre travail sur les terres détenues par les Inuit du Nunavik. La contribution de Nuvummi à notre association sera grandement appréciée. »

-30-

Information :

Wiliam Tagoona

Coordonnateur aux communications et aux relations media

wtagoona@makivik.org

819-964-2925